

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

04

INFRASTRUCTURE

01

SOCIAL

01

ADMINISTRATION

08

ECONOMIE

03

N° 2454

14 Décembre 2021

14 December 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°01 A/S 005/AONO/ONCC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 DES FOURNITURES DIVERSES POUR LA PROMO CAN A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) « EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	017/D/MINEPIA/CDEN/DA/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°017/D/MINEPIA/CDEN/DA/2021 DU 08/12/2021 ANNULANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 20/09/2021 RELATIF A L'ACQUISITION, EN DEUX (02) LOTS, DES ÉQUIPEMENTS DU NOUVEAU BÂTIMENT SIÈGE DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN) (LOT 1) ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE (LOT 2).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	10160/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AO Lire
	Titre/objet	DECISION N°10160/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AO DU 09 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 105/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN TRANSPORTEUR COMPLET A CHAINES POUR GRAINES DE COTON POUR L'USINE D'EGRENGAGE DE GUIDER
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A

4	Reference	ADDITIF N°01 A/S 006/AONO/ONCC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 25 NOVEMBRE 2021 POUR LES PRESTATIONS DIVERSES A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) « EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	17/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°...../DM/CIPM/C.NGWEI/SG DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 29/10/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER R0102 (NDOKOK-PUBI)-PONT SAHAN-INTER N3 (12,90KM) DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 006BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 14/12/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 14/12/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER R0102 (NDOKOK-PUBI)-PONT SAHAN-INTER N3 (12,90KM) DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : MINTP LIGNE FONDS ROUTIER. - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 10-01-2022</p>
----------	--

7	<p>Reference 017/C/CM NGWEI/SG du 10/12/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°_____/C/CM NGWEI/SG DU 10/12/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 29/10/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER R0102 (NDOKOK-PUBI)-PONT SAHAN-INTER N3 (12,90KM) DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : MINTP LIGNE FONDS ROUTIER. - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

8	<p>Reference 024/C/HGD/DG/SMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°024/C/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

9	<p>Reference 2455/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION 2455/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003587/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 12 AOÛT 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA NATIONALE N° 3, SECTION DE ROUTE YAOUNDÉ-PONT DE NDOUPÉ (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

10	<p>Reference 016/D/MINEPIA/CDEN/CIPM/DA/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°016/D/MINEPIA/CDEN/CIPM/DA/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 001BIS BIS/DC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION DES VACHES LAITIÈRES DE RACE AMÉLIORÉE POUR LA FERME DE DÉMONSTRATION DE DZIGUILAO, ARRONDISSEMENT DE TAÏBONG, DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DE LA CDEN.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [119/21/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°119/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/12/2021 PORTANT SUR LE CONTROLE, L'INSPECTION ET LA CERTIFICATION DES POIDS DES BALLE DE COTON AVANT EMBARQUEMENT POUR LES CAMPAGNES 2021/2022 ET 2022/2023, EN TROIS LOTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 11-01-2022

12

Reference [003/AONO/HGOPY/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGOPY/CIPM/2021 DU 14/12/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AU PERSONNEL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-01-2022

13

Reference [08/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/12/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°08/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1500 ROULEAUX DE FEUILIARDS EN POLYESTER P361 POUR CERCLER 230 000 BALLE DE L'USINE D'EGRENAGE DE NGONG

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-12-2021

14

Reference [09/21/AONO/SDCC/CIPM DU 10/12/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet CONSULTATION N°09/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 550 ML SUR LE SITE DE DJAMBOUTOU 4 (LOT 1) ET DE 347 ML DERRIERE LE CLUB SODECOTON A DJAMBOUTOU (LOT 2)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-12-2021

15

Reference [N°2117/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°2117/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003587/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 12/08/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA NATIONALE N° 3, SECTION DE ROUTE YAOUNDE-PONT DE NDOUPE (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 DU 08 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	039/AM/CUY/2021 DU 09/12/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°039/AM/CUY/2021 DU 09/12/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE D'URBANISME ET DE BATIMENTS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DES FEUX TRICOLORES ET DES ESPACES VERTS ET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS INFORMATIQUES, GEOMATIQUES ET DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INSTALLÉS AU CAMEROUN, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-01-2022

18	Reference	024/C/HGD/DG/SMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°024/C/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	024/D/HGD/DG/SMP/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°024/D/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	10029/21/D//DG/DAG/DAMP/SMP/GT Lire
	Titre/objet	DECISION N°10029/21/D//DG/DAG/DAMP/SMP/GT PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°112/21/AONO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ET DU SYSTÈME PAR GPS D'UN LOT DE 335 VÉHICULES MINIMUM A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	039/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°039/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2021 DU 07/10/2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS CADRES (LOT 2) À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	22BIS/AONR/CUM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	22BIS/AONR/CUM/CLPM/2021 DU 01/12/2021 LE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ (EQUIPEMENTS MARCHANDS, JARDINS PUBLICS ET TERRAINS MULTISPORTS) DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES 2 » DANS LA VILLE DE MAROUA EN TROIS LOTS. LOT 2 : LE CONTRÔLE DE PCXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ (JARDINS PUBLICS)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-12-2021

23	Reference	041/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°041/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2021 DU 07/10/2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 4) À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

24	Reference	044/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°044/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2021 DU 07/10/2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	06/21/CONS/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°06/21/CONS/SDCC/CIPM DU 17/11/2021 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BACHES EN POLYESTER ENDUIT PVC DESTINES A LA SECURISATION DES PRODUITS DES USINES D'EGRENAGES A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-12-2021

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 DES FOURNITURES DIVERSES POUR LA PROMO CAN A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) « EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter les Services Techniques de l'ONCC pour les modalités pratiques</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter les Services Techniques de l'ONCC pour les modalités pratiques liées à la fourniture. Le passage sera matérialisé par l'attestation délivrée par les dits services.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les critères d'évaluation ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, datant de moins de trois (03) mois, 48h après l'ouverture des offres :
 - L'original de l'attestation d'immatriculation timbré ;
 - La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
 - L'original de l'attestation de non redevance timbré;
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
 - L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
 - L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
 - L'original du reçu de versement des frais d'Achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;
- CCAP non paraphés,
- CCTP non paraphés,
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- - Note technique inférieure à 3 sur 4 Oui ;
- Non-conformité aux spécifications techniques,
- Absence d'un prix unitaire quantifié

1.1 Critères essentiels

Critères	Notation
Présentation générale de l'offre	O/N
Expérience du soumissionnaire	O/N
Capacité financière	O/N

Délais de livraison	O/N
---------------------	-----

Les sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Les critères d'évaluation ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Absence de caution de soumission ;

Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, datant de moins de trois (03) mois, 48h après l'ouverture des offres :

- L'original de l'attestation d'immatriculation timbré ;
- La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance timbré ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
- L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- L'original du reçu de versement des frais d'Achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;
- L'attestation de consultation délivrée par les services technique de l'ONCC.

- CCAP non paraphés,
- CCTP non paraphés,
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- Note technique inférieure à 3 sur 4 Oui ;
- Non-conformité aux spécifications techniques,
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Critères	Notation
Présentation générale de l'offre	O/N
Expérience du soumissionnaire	O/N
Capacité financière	O/N
Délais de livraison	O/N

Les sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

3 Autres

Lire plutot

NB: TELECHARGER LE FICHIER ORIGINAL POUR AVOIR ACCES A:

Pièce n°5

Spécifications techniques (Nouveau)

- Lot 1 : Fournitures des équipements
- Lot 2 : Petites fournitures et produits de dégustation
- Lot 3 : Fourniture des supports promotionnels

DOUALA le 10 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°017/D/MINEPIA/CDEN/DA/2021 DU 08/12/2021 ANNULANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 20/09/2021 RELATIF À L'ACQUISITION, EN DEUX (02) LOTS, DES ÉQUIPEMENTS DU NOUVEAU BÂTIMENT SIÈGE DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN) (LOT 1) ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE (LOT 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021, modifiée et complétée par l'Ordonnance n°2021/003 du 07 juin 2021 ;

Vu le décret n° 66/214/COR du 1er Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN);

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la lettre N°0001652/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/BEL du 08 mars 2021 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la lettre N°005484/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/nm du 07 décembre 2021 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics autorisant l'annulation de l'Appel d'Offres susmentionné ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 008/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 20/09/2021 susvisé ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er : En application des dispositions des articles 50 (1) et 102 (1) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, l'Appel d'Offres National Ouvert N° 008 /AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 20/09/2021 relatif à l'acquisition, en deux (02) lots, des équipements du nouveau bâtiment siège de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) (lot 1) et du matériel informatique (lot 2) est annulé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 8 Décembre 2021

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

HAMIDOU SAÏDOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10160/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AO DU 09 DEC 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 105/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN TRANSPORTEUR COMPLET A CHAINES POUR GRAINES DE COTON POUR L'USINE D'EGRENAJE DE GUIDER

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements D'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ; i- .i
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ; I
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur General de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles Spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de L'exécution des marchés de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ; I
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N° 105/21/AOIO/SDCC/CIPM du 20/10/2021 pour la fourniture d'un transporteur complet a chaînes pour graines de coton pour l'usine d'égrenage de guider.
Considérant La Lettre N°147/21/SDCC/CIPM du 23 Novembre 2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1 : La Société CMTS est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée.

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	CMTS	67 980 000	130 jours à compter de la date de la notification de Tordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 9 Décembre 2021

Le GOUVERNEUR

MOHAMADOU BAYERO

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 25 NOVEMBRE 2021 POUR LES PRESTATIONS DIVERSES A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) « EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter les Services Techniques de l'ONCC pour les modalités pratiques.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter les Services Techniques de l'ONCC pour les modalités pratiques liées à la prestation. Le passage sera matérialisé par l'attestation délivrée par les dits services.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types :

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de Caution de Soumission ;
 - Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, datant de moins de trois (03) mois, 48h après l'ouverture des offres :
 - Ø L'original de l'attestation d'immatriculation timbrée ;
 - Ø La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
 - Ø L'original de l'attestation de non redevance (timbrée) ;
 - Ø L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
 - Ø L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
 - Ø L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
 - Ø L'original du reçu de versement des frais d'Achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;
 - CCAP non paraphé ;
 - TDR non paraphés ;
 - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
 - Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
 - Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-conformité de l'Offre Technique aux Termes de Référence du DAO ;*

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Notation/100
Présentation générale de l'offre	5 pts
Présentation des justificatifs des prestations des services antérieurs correspondant à 50% du budget (BC, LC PV réception bordereau de livraison ou attestation de service fait) certifiés par le service émetteur	25 pts

Compréhension des termes de référence	30 pts
Plan et méthodologie du travail par rapport au TDR	30 pts
Délai d'exécution	10 pts

Les sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types :

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

Absence de Caution de Soumission ;

Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, datant de moins de trois (03) mois, 48h après l'ouverture des offres :

- L'original de l'attestation d'immatriculation timbrée ;
- La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance (timbrée) ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
- L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- L'original du reçu de versement des frais d'Achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;
- L'attestation de consultation délivrée par les services technique de l'ONCC.
- CCAP non paraphé ;
- TDR non paraphés ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-conformité de l'Offre Technique aux Termes de Référence du DAO ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Notation/100
Présentation générale de l'offre	5 pts
Présentation des justificatifs des prestations des services antérieurs correspondant à 50% du budget (BC, LC PV réception bordereau de livraison ou attestation de service fait) certifiés par le service émetteur	25 pts
Compréhension des termes de référence	30 pts
Plan et méthodologie du travail par rapport au TDR	30 pts
Délai d'exécution	10 pts

Les sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

DOUALA le 10 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE NGWEI

DECISION MUNICIPALE N°...../DM/CIPM/C.NGWEI/SG DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 29/10/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER R0102 (NDOKOK-PUBI)-PONT SAHAN-INTER N3 (12,90KM) DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la république du, Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007 Portant création de la Commune de Ngwei ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de

Monsieur HAGBE Mathieu, Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;

Considérant les nécessités de services ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei

Vu le procès-verbal de la session du **09/12/2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°006/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 29/10/2021 Pour les travaux d'entretien de la route communale Inter R0102 (Ndokok-pubi)-pont Sahan-Inter N3 (12,90Km) dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Considèrent les nécessités de services

DECIDE :

Article 1er : L'Avis d'Appel d'Offre National lancé En procédure d'Urgence est pour compter de la date de signature de la présente décision est déclaré infructueux

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGWEI le 10 Décembre 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 14/12/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE
COMMUNALE INTER R0102 (NDOKOK-PUBI)-PONT SAHAN-INTER N3 (12,90KM) DANS LA COMMUNE DE
NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL EN PROCÉDURE
D'URGENCE FINANCEMENT : MINTP LIGNE FONDS ROUTIER. - EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Fonds Routier Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux d'entretien de la route communale Inter R0102(Ndokok-pubi)-pont Sahan-Inter N3(12,90Km) dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprennent notamment :

- **INSTALLATION,**
- **NETTOYAGE ET TERRASSEMENT**
- **ASSAINISSEMENT - DRAINAGE**
- **OUVRAGES D'ART**
- **SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE**
- **DIVERS**

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres est ci-après définis

Département	Arrondissement	Désignation du projet	Montant en F CFA
SANAGA-MARITIME	NGWEI	d'entretien de la route communale Inter R0102 (Ndokok-pubi)-pont Sahan-Inter N3(12,90Km)	144 139 884

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par l'ARMP, et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du BIP MINTP ligne Fonds Routier, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 690548657/ 697613977 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 690719914 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **150.000** (cent cinquante mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de NGWEI.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **10 Janvier 2022** à 11 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°06BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 14/12/2021 Pour les travaux d'entretien de la route communale Inter R0102(Ndokok-pubi)-pont Sahan-Inter N3(12,90Km) dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **2 882 800** (deux millions huit cent quatre-vingt et deux mille huit cent), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placés dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé. Les plis ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10 Janvier 2022** à 12 heures au plus tard à la salle des actes de l'Hôtel de ville de Makondo,

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Toute pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés antérieurs.
- Note technique inférieure à 76,09%

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (25 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (08 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (01 rubrique) oui/non
- Capacité financière (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (06 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (04 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 35/46 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément à la grille d'évaluation.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa Tel : 690548657/ 697613977

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

NGWEI le 13 Décembre 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N° _____/C/CM NGWEI/SG DU 10/12/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 29/10/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER R0102 (NDOKOK-PUBI)-PONT SAHAN-INTER N3 (12,90KM) DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : MINTP LIGNE FONDS ROUTIER. - EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI

Communique :

Par décision Municipale N° _____/C/CM NGWEI/SG du _____ relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du **09 décembre 2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière Montant TTC	Décision
ETS IBCC	Conforme	Délai : 04 mois 69,57% note technique inférieur à (76,09 % exigés)	Non évaluable	Éliminé
SMMBTP	Absence du plan de localisation conforme dans les 48h après le dépouillement	Délai : 04 mois 54,35% note technique inférieur à (76,09 % exigés)	Non évaluable	Éliminé

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour lesdits Etablissements.

NGWEI le 10 Décembre 2021

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°024/C/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°024/D/HGD/DG/SMP/2021, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CAMI B.P. : 1217 Douala	50 000 000	Deux (02) semaines

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 14 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ?455/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003587/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ECA DU 12 AOÛT 2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA NATIONALE N° 3, SECTION DE ROUTE YAOUNDÉ-PONT DE NDOUPÉ (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°0001150/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 12 novembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TERI) ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 21 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°003587/L/SG/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA du 12 août 2021 autorisant la passation du marché sus-mentionné par la procédure de gré à gré ;

Vu le dossier de consultation de gré à gré suivant autorisation 003587/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 12/08/2021 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence de la Nationale n° 3, section de route Yaoundé-Pont de Ndoupe (105 km) dans la Région du Centre ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence de la Nationale n° 3, section de route Yaoundé-Pont de Ndoupe (105 km) dans la Région du Centre:

Région	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du BET retenu	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
Centre	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien en urgence	Yaoundé-Pont de Ndoupe	105	PRISMA SARL B.P: 15 553 Yaoundé Tel: 222 23 25 99/693 04 00 56	278 269 875	Deux cent soixante-dix-huit millions deux cent soixante-neuf mille huit cent soixante quinze	07 mois pour la phase 1 et 09 mois pour la phase 2

Article 2: Le mandataire du Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Novembre 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°016/D/MINEPIA/CDEN/CIPM/DA/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 001BIS BIS/DC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 DU 14 SEPTEMBRE 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION DES VACHES LAITIÈRES DE RACE AMÉLIORÉE POUR LA FERME DE DÉMONSTRATION DE DZIGUILAO, ARRONDISSEMENT DE TAÏBONG, DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DE LA CDEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021, modifiée et complétée par

l'Ordonnance N°2021/003 du 07 juin 2021 ;

Vu le décret n° 66/214/COR du 1er Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN);

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;

Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA,

Vu la circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de

l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la lettre N°0001652/L/MINFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/BEL du 08 mars 2021 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de l'exercice 2021 ;

Vu la Demande de Cotation N° 001BIS BIS/DC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 04 mai 2021 relative à l'acquisition des vaches laitières de race améliorée pour la ferme de démonstration de Dziguilao, Arrondissement de Taïbong, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord, pour le compte de la CDEN ;

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN du 12 octobre 2021 demandant au Maître d'Ouvrage de déclarer la Demande de Cotation suscitée infructueuse.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er : la Demande de Cotation N° 001BIS BIS/DC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2021 du 14 septembre 2021 relative à l'acquisition des vaches laitières de race améliorée pour la ferme de démonstration de Dziguilao, Arrondissement de Taïbong, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord, pour le compte de la CDEN est déclarée infructueuse du fait de la présentation d'un dossier administratif incomplet par l'unique soumissionnaire et non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures à lui accordé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 11 Novembre 2021

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

HAMIDOU SAÏDOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°119/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/12/2021 PORTANT SUR LE CONTRÔLE, L'INSPECTION ET LA CERTIFICATION DES POIDS DES BALLES DE COTON AVANT EMBARQUEMENT POUR LES CAMPAGNES 2021/2022 ET 2022/2023, EN TROIS LOTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODEGOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour le contrôle, l'inspection et la certification des poids des balles de coton avant embarquement aux ports de Douala et de Kribi -campagnes 2021/2022 et 2022/2023.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste au contrôle, à l'inspection et à la certification du poids de la fibre de coton empotée avant embarquement.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évaluées à l'issue des études préalables à 90 millions FCFA pour le lot 1 à 54 millions FCFA pour le lot 2 et à 36 millions pour le lot 3.

4. Allotissement

Sur la base d'une estimation des quantités évaluées à 300 000 tonnes, soit une moyenne de 150 000 tonnes/ca

- Lot 1 : Contrôle, inspection et certification de 150 000 tonnes de balles de coton soit 50% de la quantité totale;
- Lot 2 : Contrôle, inspection et certification de 90 000 tonnes de balles de coton soit 30% de la quantité totale ;
- Lot 3 : Contrôle, Inspection et certification de 60 000 tonnes de balles de coton soit 20% de la quantité totale.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises qualifiées dans le domaine et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur ou aux entreprises reconnues sur le plan International et bénéficiant d'une convention de partenariat avec une entreprise Nationale agréée par le MINCOMMERCE.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODEGOTON de l'Exercice 2022 et suivant

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 125 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12

agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 11/01/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS:APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°119/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/12/2021 PORTANT SUR LE CONTROLE, L'INSPECTION ET LA CERTIFICATION DES POIDS DES BALLES DE COTON AVANT EMBARQUEMENT POUR LES CAMPAGNES 2021/2022 ET 2022/2023, EN TROIS LOTS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

L'exécution de ces prestations s'étale sur une période de deux (02) ans (2022-2023), répartie comme suit :

- Une tranche ferme : 12 mois, du 01/01/2022 au 31/12/2022 ; et
- Une tranche conditionnelle : du 01/01/2023 jusqu'à la fin de l'embarquement du coton de la campagne 2022 - 2023.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 800 000 FCFA pour le lot 1, 1080 000 FCFA pour le 2 et à 720 000 pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **11/01/2022 à partir de 16 heures**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence ou la non-conformité de l'agrément du MINCOMMERCE ou d'une convention de partenariat avec une entreprise nationale agréée, ainsi que de la preuve de la qualité de contrôleur de pesée sur le plan international ;
- 5 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 6 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 7 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 8 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n°IA : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n°IB : conformité des capacités techniques du soumissionnaire ;
- . Critère n°IC ; Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14.2 Critères essentiels

- . Critère n°2A : disponibilité du matériel et des équipements de travail comptant pour 15 % ;
- . Critère n°2B : localisation des installations comptant pour 25 % ;
- . Critère n°2C : références dans les domaines similaires comptant pour 15 % ;
- . Critère n°2D : expérience du personnel clé comptant pour 25 % ;
- . Critère n°2E : délais d'exécution comptant pour 5 %. Respect des délais du DAO
- . Critère n°2F : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 45 000 000 FCFA pour le lot 1, 27 000 000 FCFA pour le 2 et à 18 000 000 pour le lot 3, comptant pour 10 % ;
- . Critère n°2G : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à 90 millions FCFA pour le lot 1, 54 millions FCFA pour le 2 et à 36 millions pour le lot 3 ; comptant pour 5%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

Les soumissionnaires ont l'obligation de soumissionner pour les trois lots, mais ne pourront être attributaire de plus de deux lots représentant au plus 70 % du tonnage total à traiter.

16. Durée Validité des Offres

Il est présumé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email ; sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 9 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOHAMADOU BAYERO



HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGOPY/CIPM/2021 DU 14/12/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET AU PERSONNEL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) envisage de recruter un Prestataire de Services pour assurer la fourniture des repas aux malades et au personnel dudit Hôpital.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à fournir les repas aux malades et au personnel de l'Hôpital, ainsi que les prestations connexes.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour l'exécution de cette prestation est de 202 921 800 (deux cent deux millions neuf cent vingt un mille huit cent) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent DAO comprend un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres suivant le DAO N°003/DAO/HGOPY/CIPM/2021 du 14 décembre 2021, est réservée aux entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions prévues par la réglementation, ayant une bonne expérience dans ce type de prestation.

6. Financement

Les prestations seront financées par le budget de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Exercices 2022 et suivant imputation budgétaire **61 03 41**.

7. Consultation du Dossier

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31.

Le DAO peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31 dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt six mille (**126 000**) francs CFA payable au Trésor Public au nom du compte de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le DAO peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31.

Le DAO peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31 dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt six mille (**126 000**) francs CFA payable au Trésor Public au nom du compte de l'ARMP.

9. Remises des offres

Les offres, paraphées et rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31, au plus tard **le 20 janvier 2022 à 13 heures** et devront porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/HGOPY/CIPM/21 DU 14/12/2021
RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET PERSONNEL DE L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est de deux (02) ans à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Lieu d'exécution

Les prestations, objet de la présente consultation, seront exécutées à l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé (HGOPY).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **quatre millions cinquante huit mille quatre cent trente six (4 058 436)** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

1.1 Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente en la matière, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.2 Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera en un temps le 20 JANVIER 2022 à partir de 14 heures précises dans la Salle des Actes, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de HGOPY.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce non régularisée dans les 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Toute déclaration fautive ou mensongère relevée dans le dossier.
- Falsification d'une pièce administrative ;
- Note technique inférieure à 70 sur 100.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants:

- Expérience du soumissionnaire, (18 pts) ;
- Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires, (45 pts) ;
- Expérience du personnel, (30 pts);
- Organisation du travail et plan de déploiement des Agents (05 pts)
- Présentation (02pts).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualification et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31.

YAOUNDE le 14 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBU ROBINSON ENOW

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE CONSULTATION N°08/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1500 ROULEAUX DE FEUILIARDS EN POLYESTER P361 POUR CERCLER 230 000 BALLES DE L'USINE D'EGRENGAGE DE NGONG

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance, en en procédure adaptée d'urgence, une consultation pour la fourniture d'un lot de 1 500 rouleaux de feuilHards en polyester P361 pour cercler 230 000 balles de l'usine d'égrenage de NGONG.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation consiste en la fourniture d'un lot de 1500 rouleaux de feullards en polyester P361 pour cercler 230 000 balles de l'usine d'égrenage de NGONG.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **622 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

La fourniture objet de la présente consultation porte sur un lot unique.

5. Participation et origine

La présente consultation est adressée aux entreprises suivantes :

- ZIRCON ENTREPRISES ACI 2000 Face Siège de ia Banque Atlantique Bamako-Mali,
- SPEED - APPRO BP 1923 Douala;
- RW KING BP 4022 Douala;
- COMU5DIC BP 777 Douala;
- SOSEA BÂTIMENT LES SITELLE5-HALL B13, RÙE.DE LA PERDRIX CS 60047 93290 TREMBLAY France.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(5)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(S)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme; non remboursable de **250 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de consultation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **30/12/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : i

10. Délai de Livraison

La fourniture objet de la présente consultation devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua dans un délai de **120 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1er ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **12 440 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cette consultation, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec les dites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par une Commission ad hoc constituée à cet effet dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua le **30/12/2021 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant;
- 5 De l'absence ou de la non-conformité de l'échantillon ;

6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après ;

DESIGNATIONS	UNITE	VALEURS		
		Maximum	Nominal	Minimum
Largeur	mm	19	19.5	18.42
Epaisseur	mm	1.4	1.4	1.33
Poids Gram	g/m	75.5	35.0	33.3
Diamètre intérieur du rouleau	Mm	406	/	/
Diamètre extérieur du rouleau	mm	762	/	/
Longueur du rouleau	m	2 134	/	/
Couleur de feillard		Vert opaque	/	/
Force de rupture	N	11 565	11121	10676
Elongation à la rupture	%	18	14	12
Elongation à 4,44 kn (1000 ib) de tension	%		/	/
Poids par mètre	g	35.31	/	/

* Fournir un échantillon de 05 mètres de feilliards.

PROPRIETES PHYSIQUES DES FEUILLARDS

1. FORCE AU POINT DE SOUDURE

La force Moyenne au point de soudure utilisant la technologie de soudure par friction P600 et P361 ne doit pas être inférieure à 9,78kN (2200lbs) et la force minimale ne doit pas être inférieure à 8,67kN {1950lbs}

2. COLISAGE

Les bobines doivent contenir 2.134 mètres de feilliards sans collage et avec une étiquette comportant les informations de longueur, largeur, épaisseur et couleur Les feilliards sont emballés suivant les recommandations pratiques D3951 de ASTM.

3. QUALITE

La fabrication, la finition et la présentation sont conformes au standard D3950deASTM. En outre, aucun collage n'est permis à l'intérieur de la bobine. |

Le système d'échantillonnage, le nombre de test ainsi que les méthodes des tests sont conformes au standard D3950 de ASTM Un certificat d'analyse (COA) doit accompagner la fourniture des feilliards.

Le certificat d'analyse comporte les résultats des tests (la force de rupture, élongation à la rupture, largeur, épaisseur, couleur et la performance de déchirure) pour toutes les productions. Les feilliards sont fabriqués dans une usine certifiée ISO 9001.

Les feilliards doivent être fabriqués à partir de la résine Polyester de haute qualité, répondant aux exigences de performance de l'industrie de conditionnement des balles de coton avec des additifs pour obtenir un optimum de force de rupture, une soudure efficiente, résistance à la déchirure et d'une bonne rigidité.

NB : CONCEPTION POUR LA CERCLEUSE DE SAMUEL PACKAGING SYSTEMS GROUP

Les rouleaux de feilliards à fournir doivent être de la marque SAMUEL PACKAGING SYSTEMS GROUP conçus pour être utilisés avec la cerceuse automatique modèle P361 de la marque SAMUEL PACKAGING SYSTEMS GROUP.

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de 80% à leur évaluation des critères essentiels.



En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n°IA : conformité des pièces du dossier administratif;
- . Critère n° IB : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci - dessus indiquées ainsi que dans la pièce n° 5 du présent dossier de consultation ;
- . Critère n° IC : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14.2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant - comptant pour 25 %.
- . Critère n° 28 : références du soumissionnaire : Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (équipements industriels d'égrenage de coton) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs - comptant pour 25 %.
- . Critère n° 2C : délais de livraison : Respect des délais du dossier de consultation - comptant pour 30%
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 311000 000 FCFA comptant pour 10 % ;
- . Critère n°2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020,2019 et 2018 au moins égal à 622 000 000 de FCFA; comptant pour 10%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 10 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

CONSULTATION N°09/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 550 ML SUR LE SITE DE DJAMBOUTOU 4 (LOT 1) ET DE 347 ML DERRIERE LE CLUB SODECOTON A DJAMBOUTOU (LOT 2)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une consultation pour les travaux de construction d'un mur de clôture de 550 ml sur le site de djamboutou 4 (lot 1) et de 347 ml derrière le club SODECOTON à djamboutou(lot2)

2. Consistance des prestations

La présente consultation porte sur les travaux de construction d'un mur de clôture de 550 ml sur le site de djamboutou 4 (lot 1) et de 347 ml derrière le club SODECOTON à djamboutou (lot 2)

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises, de l'opération à l'issue des études préalables est de **85 000 000 FCFA pour le lot 1** et de **55 000 000 FCFA pour le lot 2**.

4. Allotissement

Les travaux objet de la présente Consultation sont répartis en deux lots (02) comme ci-dessous :

Lot 1 : travaux de construction d'un mur de clôture de 550 ml sur le site de Djamboutou 4 ;

Lot 2 : travaux de construction d'un mur de clôture de 347 ml derrière le club SODECOTON à Djamboutou.

5. Participation et origine

La présente consultation est adressée aux entreprises de droit camerounais suivantes :

- UNIVERS CYCLES SARL B.P, 1626 GAROUA,
- FY SOLUTION B.P 242 GAROUA,
- GCSS BP 1626 GAROUA,
- SONOGEBS B.P. 7833 - DOUALA,
- MODIBO ET FILS B.P 1858 GAROUA

6. Financement

Les travaux objet delà présente consultation sont financés par le budget SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(@)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(S)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme; non remboursable de 100 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, BafoussamBamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de consultation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **30/12/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**CONSULTATION N°09/21/CONS/SDCC/CIPM DU 10/12/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 550 ML SUR LE SITE DE DJAMBOUTOU 4 (LOT 1) ET DE 347 ML DERRIERE LE CLUB SODECOTON A DJAMBOUTOU (LOT 2)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours, pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **1700 000 FCFA pour le lot 1 et 1100 000 F CFA pour le lot 2**, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par une Commission ad hoc constituée à cet effet dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua le 30/12/2021 à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non) :

1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non conformité du modèle de soumission ;

- Capacité financière inférieure à 50% du coût prévisionnel (par lot) ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (03) derniers exercices (2020,2019,2018), inférieur aux coûts prévisionnels c'est-à-dire 85 000 000 FCFA pour le lot 1 et 55 000 000 FCFA pour le lot 2 ;
- Délai d'exécution supérieur à 90 jours pour chacun des lots ;
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels.

2. Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise :
- Personnel de chantier :
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site :
- Présence d'un rapport de visite du site ;
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations
- Moyens matériels mobilisables

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P. 302 Tél. 222 271080, Email ; sodecoton@sodecoton.cm ; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P.304, Tél/Fax.222201972 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 10 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°2117/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°003587/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 12/08/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE SUR LA NATIONALE N° 3, SECTION DE ROUTE YAOUNDE-PONT DE NDOUPE (105 KM) DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°003587/L/SG/MINMAP/DGMI/DMTR/EECA du 12 août 2021 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'urgence sur la Nationale n°3, section de route Yaoundé-Pont de Ndoupe (105 km) dans la Région du Centre, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOU MIS SIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lors de l'ouverture des plis(en FCFA)	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot Unique	Contrôle et Surveillance des travaux d'urgence	Yaoundé-Pont de Ndoupe	105	PR SMA SARL B.P: 15 553 Yaoundé Tel: 222 23 25 99/ 693 04 00 56	278 269 875	278 269 875	Délai d'exécution : 07 mois pour la phase 1 et 09 mois pour la phase 2 Offre la mieux disante

SOU MIS SIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Motifs de l'élimination
1	B.E.C. LA ROUTIERE SARL	Offre non mieux disante
2	ENSERBAT TP	Note technique inférieure à 70/100

Le mandataire du Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché. Les soumissionnaires invités, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinze jours retirer leurs offres à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Novembre 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CENTRAL AFRICAN BACKBONE

COMMUNIQUE N°000891/C/MPT/UCP-CAB/SPM/2021 DU 08 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Projet Dorsale à Fibre Optique d'Afrique Centrale
 Pays : CAMEROUN Numéro de référence de l'Avis d'Appel d'Offres : N° 000629 /AONO/MPT/UCP-CAB/CSPM/2021
 Description du Marché : DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LES TCP, CEAC/DAA ET CPFF - PHASE 1 LOT4 (FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES)
 Délai de livraison : 120 (cent vingt) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

N°	Soumissionnaire retenu			
	Nom du soumissionnaire retenu	MONTANT HT	MONTANT TTC	Observation
01	SMEECAM INVEST & TRADING COMPAGNY Tél : 697 58 14 56	112 335 650 FCFA HT	133 960 252 FCFA TTC	Offre conforme
Autres soumissionnaires évaluées				
	Nom et adresse des soumissionnaires retenus	MONTANT HT	MONTANT TTC	Observation
02	SCNR Tél. : 699 59 60 99 100 000 000 FCFA HT		119 250 000 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO
03	AJR INFORMATICA SARL Tél. : 699 22 71 72	127 492 000 FCFA HT	152 307 210 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO
04	ETS BRIWA INTERNATIONAL Tél. 693 82 95 95	130 960 000 FCFA HT	156 169 800 FCFA TTC	Éliminé pour offre technique non conforme aux exigences du DAO

YAOUNDE le 8 Décembre 2021

Le COORDONNATEUR

BISSOMBI PIERRE PAUL



VILLE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°039/AM/CUY/2021 DU 09/12/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE D'URBANISME ET DE BATIMENTS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DES FEUX TRICOLORES ET DES ESPACES VERTS ET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS INFORMATIQUES, GEOMATIQUES ET DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INSTALLÉS AU CAMEROUN, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer aux différents appels d'offres restreints portant sur la maîtrise d'œuvre (études ou contrôle technique) des projets dans les domaines suivants lancés par la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2022. Il comprend treize (13) lots :

- Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment ;
- Lot 2 : Etudes d'urbanisme ;
- Lot 3 : Etudes topographiques ;
- Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO ;
- Lot 5 : Etude et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides ;
- Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation des bâtiments et édifices publics ;
- Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction ou d'entretien des feux tricolores ;
- Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de rénovation, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public ;
- Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines ;
- Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts.
- Lot 11 : Études informatiques et géomatiques et élaboration des plans de communication.
- Lot 12 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation.
- Lot 13 : Études d'impact environnemental et social.

Un soumissionnaire peut solliciter la pré-qualification pour plusieurs lots.

2. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, le **24/01/2022 à 13 heures** au plus tard avec la mention :

« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°039/AM/CUY/2021 DU 09/12/2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE D'URBANISME ET DE BATIMENTS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DES FEUX TRICOLORES ET DES ESPACES VERTS ET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS INFORMATIQUES, GEOMATIQUES ET DE COMMUNICATION »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

3. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

3.1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivantes (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant **le lot sollicité** et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;

L'accord de groupement le cas échéant ;

L'attestation de non-redevance en cours de validité ;

La carte de contribuable en cours de validité ;

L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;

L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances.

L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

3.2. Volume 2 (Dossier technique)

3.2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Architecte Chef de Mission, Expert en bâtiment, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes ;

Un (01) Ingénieur de suivi ayant 10 ans d'expérience minimum et présentant une attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil ;

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Lot 2 : Etudes d'urbanisme

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Urbaniste Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Urbanistes ;

Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins sept (7) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Géomètre assermenté et inscrit à l'ordre national des Géomètres.

Sans objet.

Lot 3 : Etudes topographiques

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission Géomètre-Topographe assermenté, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux de topographie et cadastre ;

Un (01) Ingénieur de Travaux (BAC + 3) en Travaux publics ;

Un Technicien Supérieur en Topographie.

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Expert en VRD, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

Un (01) Hydraulicien ayant un diplôme d'Ingénieur de Génie Rural BAC + 3 ;

Un (01) Environnementaliste ayant un diplôme minimum de BAC + 5 en sciences naturelles ou en environnement. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 20 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Lot 5 : Etudes et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Spécialiste en eau et assainissement, qualification Bac + 5, ayant au moins huit (8) ans d'expérience comme expert en assainissement des déchets solides ou liquides ;

Un Sociologue Urbain ayant une formation d'universitaire BAC + 5 minimum

Un (01) Environnementaliste ayant un niveau minimum de BAC + 5 en Sciences de l'environnement ;

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des bâtiments et édifices publics

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre

National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 160 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des feux tricolores

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité ;

Un (01) Ingénieur en informatique embarquée (BAC + 3) ou un automaticien ;

Un (01) expert VRD, Ingénieur des travaux de génie civil, qualification Bac+3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Contremaître principal électronicien.

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité ;

Un (01) Technicien supérieur des travaux d'électricité ;

Un Responsable Hygiène, Sécurité, et Environnement ayant une qualification minimale de BAC + 5 avec 05 ans d'expérience dans le domaine.

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

Un (01) Ingénieur de suivi ayant au moins 05 ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

Un Sociologue Urbain ;

Un (01) Géotechnicien de niveau BAC + 3, Ingénieur ;

Un (01) Topographe.

Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 250 millions sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur des travaux Paysagiste/eau et forêt /agronome, Chef de Mission, ayant au moins Bac + 3, ayant au moins sept (07) ans d'expérience ;

Un (01) technicien ayant un niveau BAC minimum, ayant au minimum cinq (05) ans d'expérience en aménagements des jardins et espaces verts.

2 Sans objet.

Lot 11 : Études informatiques, géomatiques

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) solliciter le domaine du conseil, développement et maintenance des applicatifs informatiques, du conseil, développement des systèmes d'Informations Géographiques (SIG), d'élaboration et mise en œuvre des plans de communications, sensibilisation ou autres domaines d'innovations technologique (archivages numériques, gestion électronique des documents, etc...).

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

Un (01) Ingénieur Informaticien Chef de Mission pour les travaux informatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de l'innovation technologique (développement informatique, réseaux, gestion électronique, archivage numérique) ;

Un (01) Ingénieur Géomaticien, Chef de Mission pour les travaux de géomatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de développement des systèmes d'information géomatique) ;

Quatre techniciens supérieur et programmeurs qualifiés, niveau Bac +2/3, ayant une bonne connaissance en innovation technologique.

Deux (02) archivistes spécialisés dans les systèmes d'archivage numérique et gestion électronique des documents, qualification Bac+3/4, ayant au moins 3 ans d'expériences dans le domaine.

Chaque équipe pourra en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 12 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation



Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) être sollicité dans le domaine du conseil, d'élaboration et mise en œuvre des plans de communications, sensibilisation et éducation.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
Un Expert en communication ou en management, Chef de mission pour la mise en opération d'un plan de communication, niveau minimum Bac + 5, ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine des technologies l'information et de la communication, et possédant une bonne connaissance de la communication institutionnelle.

Chaque équipe pourra en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.
Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les cinq dernières années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021).

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 13 : Etudes d'impact environnemental et social

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
Un (01) chef de mission, expert en gestion de l'environnement (BAC+5 au moins), justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la gestion participative. Il devra justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans les études environnementales. Il devra impérativement avoir mené une dizaine d'étude d'impact sur l'environnement pour les projets similaires (aménagement) ;

Un ingénieur de travaux de génie civil (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion environnementale des projets d'infrastructures ; Un expert en gestion des ressources naturelles (faune et flore) (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans les études d'impact environnemental et social ;

Un sociologue (Bac+) ayant une expérience générale de cinq (5) ans et justifiant d'une bonne expérience dans les études d'impact environnemental ;

Un géographe possédant une expérience générale d'au moins cinq (5) ans. Il devra avoir des bonnes connaissances dans le domaine du système d'information géographique (SIG) et des cartes thématiques.

2. Sans objet

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

CV daté et signé par le concerné ;

La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;

L'organigramme du BET.

3.2.2 Justificatifs des références

Le BET produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

Les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs du lot 1 à 12 ;

Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie des 1 ères et dernière pages du contrat enregistré y afférent ;

Le Certificat de bonne fin ou l'attestation de main-levée de la caution de bonne fin (*en ce qui concerne les lots des études*) délivrés par le Maître d'Ouvrage, y compris la photocopie des 1ère et dernière pages du contrat enregistré y afférent.

Les références du lot 11 peuvent être scindées en trois (3) parties (références informatiques, géomatiques gestion électronique des documents et archivage des documents).

3.2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée ;

2. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

3. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) ;

La liste de toute autre matériel topographique ou géotechnique, propre au candidat (fournir les factures des fournisseurs) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Outils de travail (logiciels, ...).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

3.2.4. L'autorisation de vérification des déclarations, Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre à la Communauté Urbaine de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernées.

4. Critères d'évaluation

Critères de qualification

- Être un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
- Disposer ou s'engager à louer le matériel (topographique et géotechnique) adéquat pour l'étude ou le contrôle ;
- Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

Critères d'évaluation du dossier technique

- ~ Critères éliminatoires :
 - Dossiers administratif et technique incomplets pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;
 - Pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
 - Présentation d'un CV de fonctionnaire.
 - ~ Critères essentiels L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :
 - Personnel : 40 Points ;
 - Références : 50 Points ;
 - Matériel : 10 Points.
- Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour des prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

5. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.

YAOUNDE le 9 Décembre 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°024/C/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°024/D/HGD/DG/SMP/2021, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CAMI B.P. : 1217 Douala	50 000 000	Deux (02) semaines

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 14 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°024/D/HGD/DG/SMP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 13 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion de Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 et ses modificatifs subséquents.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au suivi et contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques, pour l'exercice 2021.

Vu L'appel d'offres N°019/AONO/HGD/CIPM/2021 du 13 septembre 2021.

Vu

La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CAMI B.P. : 1217 Douala	50 000 000	Deux (02) semaines

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 14 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10029/21/D//DG/DAG/DAMP/SMP/GT PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°112/21/AONO/SDCC/CIPM DU 20/10/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ET DU SYSTÈME PAR GPS D'UN LOT DE 335 VÉHICULES MINIMUM A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°112/21/AONO/SDCC/CIPM du 20/10/2021 pour la fourniture du matériel et du système par GPS d'un lot de 335 véhicules minimum à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°151/21/SDCC/CIPM du 23 Novembre 2021 du Président de la CPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article : La Société ATLAS ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	ATLAS B.P. 5 821 DOUALA	65 915 438	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

GAROUA le 2 Décembre 2021

Le GOUVERNEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°039/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2021 DU 07/10/2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENTS CADRES (LOT 2) À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur J'Appel d'Offres susvisé, les résultats du lot 2 dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note finale Sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
ACTIVA ASSURANCE B.P: 12 970 Douala- CAMEROUN Tél: 233 50 13 00	100	4 800 000	Vingt-quatre (24) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.

Le Directeur Général de la compagnie ACTIVA ASSURANCES, B.P : 12 970 Douala-CAMEROUN, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 7 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

22BIS/AONR/CUM/CLPM/2021 DU 01/12/2021 LE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ (EQUIPEMENTS MARCHANDS, JARDINS PUBLICS ET TERRAINS MULTISPORTS) DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES 2 » DANS LA VILLE DE MAROUA EN TROIS LOTS. LOT 2 : LE CONTRÔLE DE PCXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ (JARDINS PUBLICS)

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D

IMPUTATION

CCM1521 01 G DU 28 JUIN 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Maroua (ci-après dénommé "le Client") a reçu du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain une rétrocession d'une partie de la subvention portant affectation de crédit du Programme C2D — Urbain « Capitales Régionales 2 », et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente demande de proposition est émise. Le Client sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après: Contrôle de l'exécution des travaux d'équipement de proximité (Équipements marchands, jardins publics et terrains multisports) dans le cadre du PROGRAMME C2D URBAIN «CAPITALES REGIONALES 2» dans la ville de Maroua en trois lots "désignés par "les Services". Pour de plus amples renseignements sur les « Services », veuillez consulter les Termes de Référence joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

Elle comprend les sections suivantes:

— Section I - Instructions aux Consultants

- Section II - Données particulières

- Section UI-1 - Dossier administratif- Formulaires-types

— Section 111-2 - Proposition Technique - Tableaux types

— Section IV- Proposition Financière—Tableaux types

— Section V-Critères d'éligibilité

- Section VI - Règles de TAFD - Pratiques frauduleuses et de corruption - Responsabilité Environnementale et Sociale

- Section VII - Termes de Référence

— Section VU! - Contrat type

- Annexes. Veuillez avoir l'obligation de nous faire savoir au plus tard le 14 décembre 2021 [7 jours après publication] par écrit au Maire de la ville de Maroua, ou par courriel fc2dmarouacam@gmail.com que vous avez reçu la présente lettre d'invitation et si vous soumettez une proposition.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des prestations pour le lot 2 est :
Lots Montants en TTC ; Lot 2 37 653 750 FCFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes (BET) présélectionnés suivant PASMI N° 001/AIV/CLM/CLS/2021 du 10 février 2021. Les noms et adresses des BET présélectionnés sont les suivants :

Lot 2 01 CICOM Sari BP : 34484 Yaoundé Tel: 674.92.92.54/ 699.35.86.14 02 Groupement ICE CAMEROUN/E-BUS/CIA BP : 13183 Yaoundé Tel: 698.60.54.88/677.85.80.00 03 BECOR-BTP BP : 1129 Bafoussani Tel: 676.33.76.21/699.54.82.41 04 lits. NEW AERICA BP ; 14804 Yaoundé Tel: 676.89.39.51

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la subvention C2D, objet de la Convention d'adjudication CCM1521 01 Gdu 28 Juin 2018 au profit du Programme C20 urbain « Capitales Régionales ». Les coûts prévisionnels des prestations pour le lot 2 est :

Lots Montants en TTC
Lot 2 37 653 750 FCFA

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou auprès de la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » dès publication du présent avis. Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F CFA** à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F CFA** à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes contenant ; Document financier, Document technique, Document administratif. Trois enveloppes seront classées dans une enveloppe extérieure comme suit : l'offre rédigée en français ou en anglais (07) copies papier dont l'original, six (06) copies numériques (une (01) copie numérique (CD-ROM) devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua au plus tard le **31/12/2021 à 10 HEURES** ; l'original et les copies numériques des offres) à 10 heures, et déposées contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AIV/CLM/CLS/2021 DU
FOUR LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT
DE PROXIMITE
(EQUIPEMENTS MARCHANDS, JARDINS PUBLICS ET TERRAINS MULTISPORTS) DANS LE CADRE DU
PROGRAMME C2D URBAIN
« CAPITALES REGIONALES 2 » DANS LA VILLE DE MAROUA EN TROIS
LOTS LOT 2 : LE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ (JARDINS
PUBLICS)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour le lot 2 est :
Lots Délais ; Lot 2 : 7 mois

11. Cautionnement Provisoire

Les propositions doivent être accompagnées d'une caution de soumission part lot établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances. La caution devra être valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres sont : Lots Montants en TTC Lot 2 : 753 000 F CFA

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le **31/12/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra à la salle de délibération de la Communauté Urbaine de Maroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats.

Ces critères sont les suivants ;

- L'absence de déclaration en pièces justificatives ;
- L'absence de dépôt d'une pièce du dossier administratif après le délai de '18 heures après l'ouverture' des plis pour la rendre conforme ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

o Méthodologie : 25 points.

o Qualifications et compétences du personnel clé : 75 points ;

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (pièce du DAO).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire classé 1^{er} après combinaison des notes techniques et financières.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua ;
Cellule Locale de Suivi du programme C2D-Urbain Maroua, sise à la communauté urbaine de Maroua, Tel :
222-29-20-15, c2dmarouacam@gmail.com ; Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sise derrière la
DGSN à Nlongkak, Yaoundé [Tél. 222-21-91-01, Email c2dcapitalcsregionales@gmail.com ;

Vulgarisation des numéros de téléphone de la cellule de la lutte contre la corruption au MINMAP Pour toute tentative
de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros
suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

MAROUA le 1 Décembre 2021

Le MAIRE

SALI BABANI

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°041/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°039/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2021 DU 07/10/2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT 4) À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats du lot 4 dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note globale sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
AREA ASSURANCES B.P: 15 584 Douala CAMEROUN Tél : +237 233 43 81 94	89	28 221 667	Vingt-quatre (24) mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.

Le Directeur Général de la compagnie AREA ASSURANCES, B.P : 15 584 Douala-CAMEROUN, Tél : +237 233 43 81 94, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 7 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°044/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2021 DU 07/10/2021 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note globale sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
AxA B.P: 4 068 Douala-CAMEROUN Tél : +237 233 42 31 59	98 8	328 702 227	Vingt? quatre (24) mO?s	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.

Le Directeur Général de la compagnie AXA, B.P : 4 068 Douala-CAMEROUN, Tél: 233 42 31 59, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 7 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE CONSULTATION N°06/21/CONS/SDCC/CIPM DU 17/11/2021 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BACHES EN POLYESTER ENDUIT PVC DESTINES A LA SECURISATION DES PRODUITS DES USINES D'EGRENAGES A LA SODECOTON.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance, en en procédure adaptée d'urgence, une consultation pour la fourniture d'un lot de bâches en polyester enduit pvc destinés à la sécurisation des produits des usines d'égrenage à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation consiste en la fourniture d'un lot de bâches en polyester enduit pvc destinés à la sécurisation des produits des usines d'égrenages à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des etudes préalables à 585 000 000 FCFA.

4. Allotissement

La fourniture objet de la présente Consultation porte sur un lot unique.

5. Participation et origine

La présente consultation est adressée aux entreprises suivantes :

- SOSEA BÂTIMENT LES SITELLES-HALL 813, RUE DE LA PERDRIX CS 60047 93290 TREMBLAY France,
- SPEED APPRO BP 1923 Douala ;
- MANU CYCLE BP 1107 Garoua Tél :677 11 25 20/699 08 17 25
- FILIVOIRE SA ABIDJAN ZI VRIDI15 B.P. 1053 ABIDJAN 15, CÔTE D'IVOIRE

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme, non remboursable de **250 000 FCFA** payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 ' agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de consultation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous Forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (05) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 07/12/2021 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON a Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

**CONSULTATION N° 06/21/CONS/SDCC/CIPM DU 17/11/2021
EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BACHES EN POLYESTER
ENDUIT PVC DESTINES A LA SECURISATION DES PRODUITS DES USINES D'EGRENAGE A LA
SODECOTON.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la présente consultation devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier de Consultation, d'un montant égal à **11 700 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement Indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par une Commission ad hoc constituée a cet effet dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de la Société à Garoua le **07/12/2021 à partir de 16 heures**. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant - comptant pour 25 %.

NB : La pièce requise (lettre d'engagement) devra être accompagnée d'un échantillon de 3m X 3m.

Critère n° 2B références du soumissionnaire : Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (sacs PP) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs - comptant pour 25 % ;

Critère n° 2C : délais de livraison : Respect des délais du dossier de consultation - comptant pour 30%;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **292 500 000 FCFA** comptant pour 10 % ;

. Critère n° 2E ; Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **585 000 000 FCFA** comptant pour 10% ;

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier de consultation seront pris en compte pour la suite

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, .Tel. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 17 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !